

LEGENDE

- Limite de zones
- 1. Implantation des constructions**
- Emprise maximale constructible en infrastructure et superstructure
 - Emprise constructible en sous-sol
 - Implantation imposée en limite de l'emprise maximale constructible
 - Passage toute hauteur
 - Traitement ouvert
 - Côtes (en mètre)
- 2. Hauteurs des constructions**
- H1 Typologies de hauteurs (voir règlement)
- 3. Protection du patrimoine architectural**
- Bâtiments protégés
- 4. Protection des espaces libres**
- Espace vert protégé
 - Espace de pleine terre
- 5. Voies et espaces réservés à la circulation**
- Voie à conserver, à créer ou modifier
 - Liaison douce à conserver, créer ou modifier
 - Espace libre à aménager ou conserver

